



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DES GESTIONS DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 01-25//MEAH/ANDEA/PRMP/UGPM/PRES

1. Le **AUTORITE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Entretien et réparation du véhicule Administratif TOYOTA GX 7998 TAH** ".

constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Lot II W32A Ampasanimalo, route universitaire d'Antananarivo**

Rue : **Ampasanimalo**

Etage / Numero de Bureau : **Lot II W32A Ampasanimalo, grande Salle**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **Lot II W32A Ampasanimalo, route universitaire d'Antananarivo** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Lot II W32A Ampasanimalo, route universitaire d'Antananarivo** au plus tard le **11/12/2025** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 01/12/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics